à coquartier

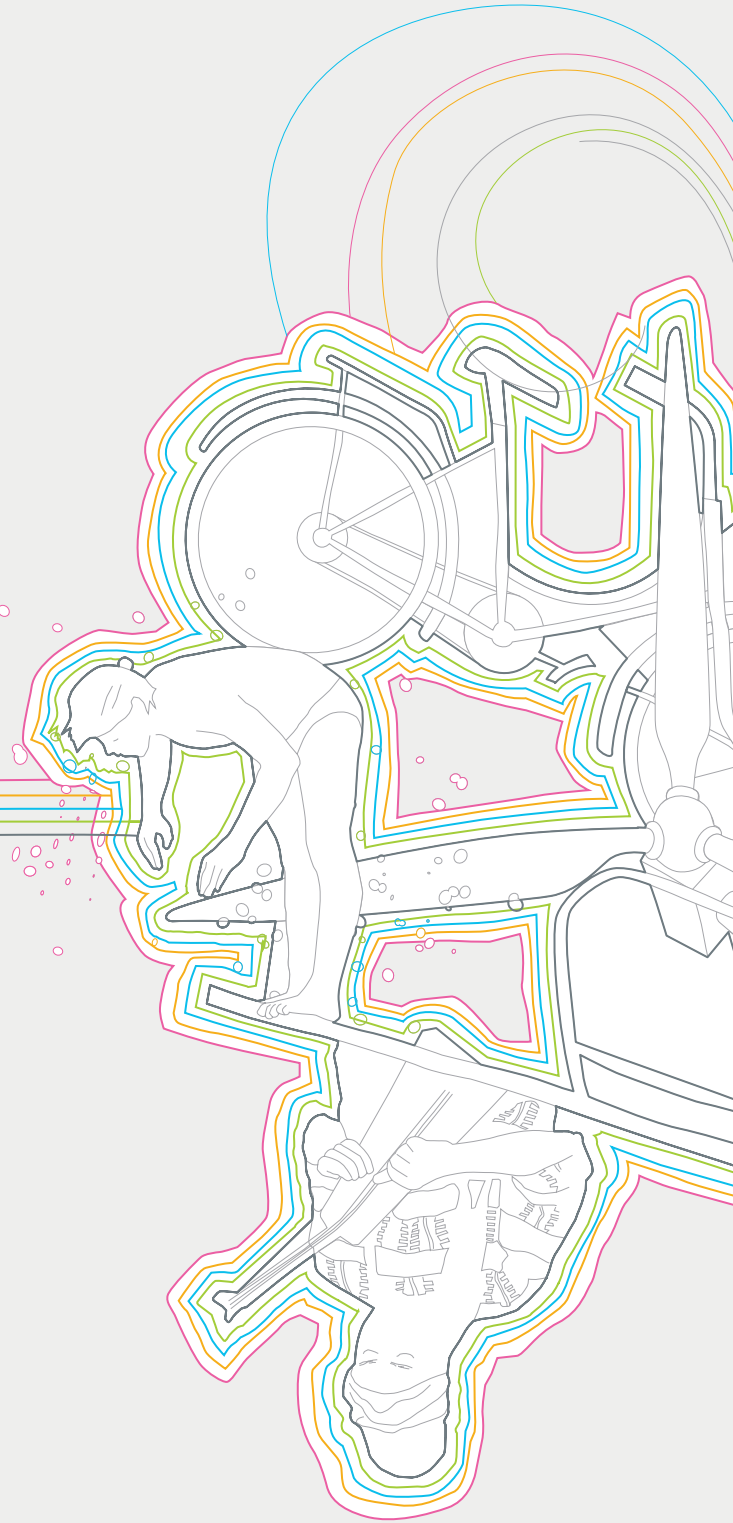

métamorphosons!

Recommandations urbanistiques de l'Association écoquartier

écoquartier

métamorphosons ! – Recommandations urbanistiques de l'Association écoquartier

Auteur & éditeur: Association écoquartier
Lieu et date de parution: Lausanne, février 2009
Adresse: Association écoquartier, case postale 5256, 1002 Lausanne, Suisse
info@ecoquartier.ch, www.ecoquartier.ch
Tirage: 1000 exemplaires
Conception graphique et impression: l'Éclosoir, Saint-Gingolph, www.eclosoir.fr
Remerciements:
À la Ville de Lausanne pour son soutien financier
Au centre socioculturel de Malley-Montelly à Lausanne, qui nous a gracieusement mis à disposition ses locaux en soutien à cette démarche citoyenne

Droits de reproduction et diffusion limités
License Creative Commons by-nc-nd
creative commons BY: $ =

Recommandations de l'Association écoquartier en vue de l'élaboration du cahier des charges pour le concours d'urbanisme de l'écoquartier des Plaines-du-Loup à Lausanne

Préface 2

Préambule 4

Participons! 6

Changeons! 8

Osons! gestion des espaces 10

Osons! mixités 12

Osons! mobilité 14

Osons! ressources & énergies 16

Réfléchissons! 18

Préface

L'urbanisme durable relève de la responsabilité des femmes et des hommes politiques et des professionnels de la ville mais aussi de l'engagement des habitants. L'Association écoquartier a pour objectif la promotion du développement urbain durable par une approche participative. C'est important. La participation favorise l'émergence d'une vision partagée du sens des transformations urbaines et agit comme un facteur de mise en cohérence de l'action collective. L'impératif participatif fait désormais partie des conditions de validation des projets urbains. Il installe l'intelligence collective au cœur du projet.

La ville change, disait Julien Gracq, *plus vite que le cœur d'un mortel*. Dans la ville qui s'invente, le projet urbain apparaît désormais à la fois comme un instrument de fabrication des formes urbaines et de leurs ambiances, mais aussi comme un outil de connaissance. En mettant en lumière, de manière très systématique, les enjeux transversaux associés à la mise en œuvre d'un projet de quartier durable, l'Association écoquartier montre que l'ouverture du débat public peut constituer un levier efficace pour décliner concrètement l'aspiration collective de la société civile à une ville de qualité. Le collectif montre que la participation peut être à la fois un moyen de démocratiser davantage la gestion publique et un instrument d'invention de nouveaux récits de l'urbanité.

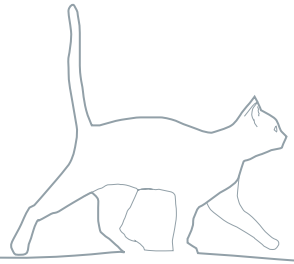

Les principes d'aménagement et les recommandations avancées investissent les quatre vecteurs fondamentaux du renouveau actuel de l'image et de l'imaginaire urbains: la qualification des espaces résidentiels, la gestion durable des mobilités, le renforcement de pluralité des usages sociaux des lieux et le ménagement des ressources. Les propositions agencées vont au-delà d'un banal catalogue de mesures. On devine facilement l'intention du collectif. Au détour de chaque proposition émergent les vrais choix qui se posent aujourd'hui aux professionnels de l'urbanisme et les moyens de les trancher. Suffisamment précises pour être opérantes, suffisamment souples pour permettre à des projets inventifs de trouver place, les recommandations esquissent un cadrage stratégique dans lequel il est possible d'identifier les lignes de force majeures d'une pensée urbaine en acte qui invite les professionnels à la créativité.

Au fil des propositions s'ébauche l'image d'un quartier qui doit se distinguer par sa qualité environnementale, la diversité de ses dispositifs collectifs, l'intégration dans le tissu existant, le plaisir d'habiter. Il faut donc saluer ce travail et lui souhaiter une bonne suite. Reste à savoir comment les propositions seront intégrées au processus d'aménagement. Quelle influence les réflexions proposées auront-elles sur les contenus des documents d'urbanisme futurs et les actions de transformation des Plaines-du-Loup? L'expertise civile et associative, sollicitée explicitement par les pouvoirs publics et développée par l'Association écoquartier (ou, le cas échéant, par d'autres acteurs), sera-t-elle intégrée de manière favorable aux processus décisionnels à venir? Comment le projet Métamorphose articulera-t-il les scènes de débat et les scènes de décision? Les réponses apportées à ces questions par les pouvoirs publics donneront une mesure exacte de leur degré d'ouverture effective en direction de la société locale.

Prof. Antonio Da Cunha
Observatoire de la Ville et du Développement Durable
Institut de géographie, Université de Lausanne

Préambule

L'Association écoquartier

L'Association écoquartier a pour objectif la promotion des écoquartiers par une approche participative. Elle favorise le développement de connaissances autour du concept d'écoquartier ou quartier durable, afin de créer une véritable émulation citoyenne et de favoriser l'émergence, la réalisation et la durabilité de tels quartiers.

Parmi ses activités, l'Association écoquartier organise des cycles de conférences-débats, des visites d'écoquartiers existants, elle suit de près et s'implique autant que possible dans les études et projets en cours, et participe activement aux nombreuses manifestations organisées autour de ce thème.

L'écoquartier des Plaines-du-Loup

Parmi les projets dans lesquels l'association est fortement impliquée, on trouve l'écoquartier des Plaines-du-Loup. Le projet «Métamorphose» de la ville de Lausanne prévoit la libération d'une surface de près de 26 hectares au nord de la ville, entre le bâtiment administratif de la Pontaise et les bâtiments du Service des automobiles et de la navigation, le long de la route des Plaines-du-Loup. Ces terrains sont en très grande majorité propriétés de la ville de Lausanne. Prévue pour être partiellement consacrée à des activités sportives, cette surface accueillera également un écoquartier, qui devrait compter progressivement à partir de 2012 environ près de 2'000 nouveaux logements, des activités économiques et des équipements collectifs.

Pour l'ensemble du projet «Métamorphose», mais plus particulièrement dans l'optique de l'élaboration du cahier des charges pour le concours d'urbanisme de l'écoquartier, une démarche participative a été organisée par la ville de Lausanne, démarche menée par le consortium OLA! (Oui, Lausanne Avance!) et à laquelle l'Association écoquartier a participé activement.

Les recommandations de l'Association écoquartier

Là où OLA! a choisi d'organiser autant d'ateliers d'une soirée que de thématiques à aborder, l'Association écoquartier a souhaité explorer aussi une autre voie: construire un savoir collectif par un processus cyclique de proposition, débat et recherche de consensus à l'intérieur d'un groupe engagé sur la durée.

Pour cela, l'Association écoquartier a mis sur pied quatre groupes de travail, qui ont longuement débattu sur les thèmes de la gestion des espaces, des mixités, de la mobilité, des ressources et des énergies. Les réflexion ont été menées au niveau urbanistique, car la première étape du processus retenu pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup est la réalisation d'un concours d'urbanisme. Il sera suivi par une ou plusieurs procédures de plans partiels d'affectation (PPA), puis par une répartition des terrains en lots en vue des constructions.

Le présent document est l'aboutissement de six mois de réflexions des quatre groupes de travail. Il constitue d'une part les recommandations de l'Association écoquartier en vue de l'élaboration par la Ville de Lausanne du cahier des charges pour le concours d'urbanisme de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. D'autre part, il se veut un outil concret utilisable non seulement par les architectes et urbanistes qui répondront à ce concours, mais également pour tout autre projet d'écoquartier ou de réaménagement de quartiers existants.

Le tableau dépliable regroupe l'ensemble des recommandations de l'Association écoquartier et constitue la substantifique moelle de la publication. La brochure de 20 pages, accessible à tout un chacun, explicite la démarche menée, présente quelques représentations communes d'un écoquartier, détaille trois recommandations originales et concrètes de chacun des groupes de travail et se termine en prenant un peu de recul.

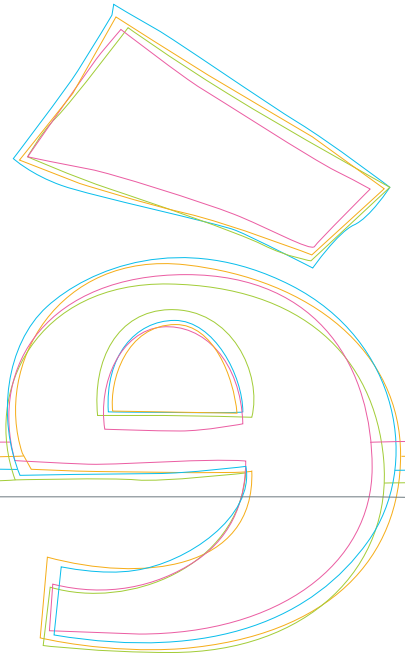

Participons!

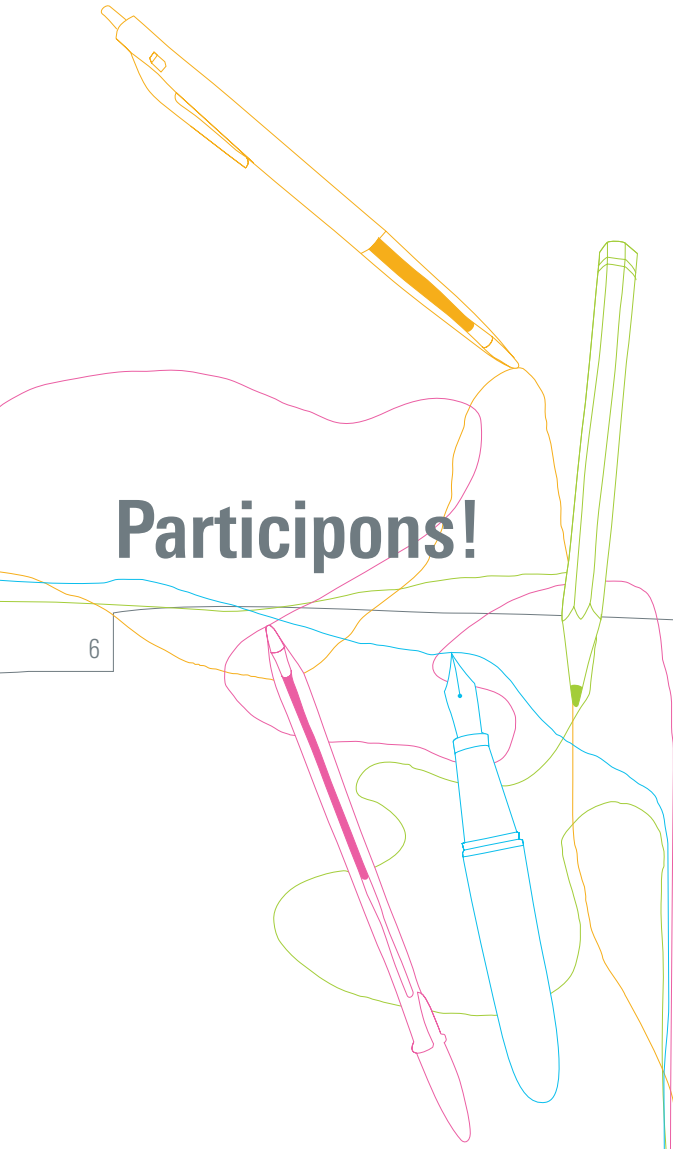

Notre idée était de produire, en six mois à peine, des recommandations de l'Association écoquartier. Après avoir proposé l'objectif et posé le cadre-temps général, le souci principal du comité de l'Association écoquartier a été de permettre au groupe composé de membres de l'association de construire et mener sa propre démarche. Lors de la réunion de constitution du groupe qui allait s'investir de cette tâche, la trentaine de personnes présentes a décidé de former quatre groupes de travail. Ceux-ci ont fonctionné sur la durée, de manière autonome, en étroite collaboration les uns avec les autres.

«Il faut que ce soit concret»

Les quatre thématiques – gestion des espaces, mixités, mobilité et ressources & énergies – ainsi que la forme et la fréquence des réunions plénières ont été déterminées lors de la première rencontre, avec dès le départ un objectif de résultat: «réfléchir, proposer et trouver des solutions». Le cadre a ensuite été défini: «travailler ensemble dans un climat de respect, d'écoute, de tolérance» et une série de principes posés: «échanger, débattre, tisser des liens entre les différents points de vues, négocier, rechercher le consensus». Ces principes ont déterminé les méthodes de travail proposées par un animateur lors des séances mensuelles en plénum.

«N'étant pas tous de la profession, nous avons pu nous affranchir des idées reçues»

Celles et ceux qui se définissent avant tout comme des «citoyennes et citoyens engagés pour un travail commun» sont par exemple animatrice socioculturelle, nutritionniste, maître de dessin, urbaniste, styliste, mère de famille, politicienne, ethnologue, architecte ou traducteur, et ont entre 25 et 65 ans. Il a donc fallu s'entendre: «négociation, compromis, changement de cap, reprise et lâcher-prise constituent la dynamique des séances». Mais au final, cette diversité de points de vue a largement contribué à enrichir les débats, tout en permettant d'élever de manière significative le niveau de connaissance de chacun: «c'est incroyable de voir l'expertise que nous avons fini par développer, alors que la majorité d'entre nous n'est pas du métier!» a relevé l'une des participantes.

«Après avoir vérifié la cohérence de nos propositions avec les autres groupes [...]»

Le travail en quatre sous-groupes s'est lui aussi avéré très fructueux: alors que certaines thématiques relevaient du domaine spécifique de l'un des groupes de travail, d'autres, telle que la valorisation de l'environnement existant – construit et naturel –, ont bénéficié d'approches différenciées et complémentaires par plusieurs groupes. En plus des discussions générales en plénum, chaque groupe de travail a ainsi rencontré les trois autres groupes en «tête à tête» afin de définir précisément et d'affiner les pistes de recherches, et d'éliminer les doublons inutiles avant l'ultime phase de travail.

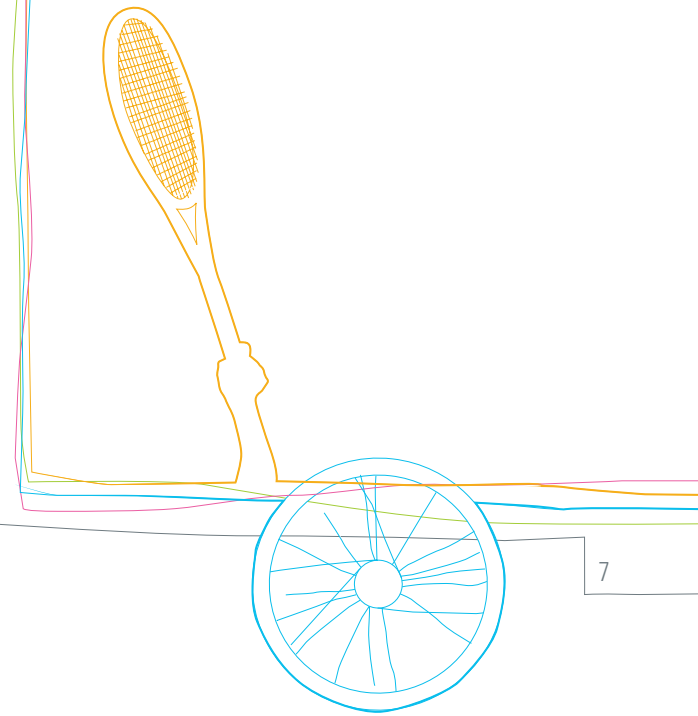

«Des allers-retours entre utopie, rêve, possible et réalisme»

Les quatre groupes ont présenté leur travail après cinq mois de réflexion lors d'une conférence publique, le 10 novembre 2008. Ce fut l'occasion d'ouvrir leur travail à un débat élargi et de vérifier qu'ils ne s'étaient pas égarés. Après avoir décidé de publier les résultats de cette démarche, ce sont encore des délégué-es de chacun des groupes qui ont formé le comité de rédaction de cette brochure. La poursuite de solutions novatrices, les nombreux débats et la recherche constante de consensus ont nécessité un investissement bénévole très important de la part des personnes engagées dans ce processus de construction graduelle du savoir collectif.

Les citations sont extraites de différentes réunions de travail, ainsi que de courts textes rédigés par les groupes de travail à l'issue du processus (textes disponibles sur le site de l'association: www.ecoquartier.ch).

Changeons!

En dépit de leurs multiples facettes, les recommandations faites par chacun des groupes de travail répondent à quelques représentations communes, qui ont émergé au fil des discussions, puis se sont peu à peu affinées et solidifiées. Au terme du processus, elles sont autant de désirs patiemment rationalisés, de rêves éveillés collectivement soupesés, en un mot, des aspirations à un vivre ensemble et une écologie renouvelés, à une mobilité et à des lieux de vie différents. Cherchons ici à synthétiser ces aspirations.

À première vue, un quartier, ce sont d'abord des espaces construits. Des bâtiments dévolus aux logements, aux activités ou aux loisirs. Pourtant, à bien y regarder, ce qui lui donne un cœur, c'est surtout la qualité des espaces publics et, plus encore, la variété de sensations éprouvées entre la porte du logement et les limites de cette portion de ville. Penser la transition entre les espaces privatifs, collectifs et publics doit ainsi représenter une priorité. Cela implique de composer le «vide» avant le «plein», en adaptant les densités construites aux espaces ouverts. Au-delà de la seule expérience sensorielle, il est souhaitable que les espaces non bâtis revêtent d'autres rôles: vecteur d'identité et d'ancrage dans la ville, initiateur d'un micro-climat et d'une place renouvelée du végétal en ville… Deux fondements doivent dès lors être à la base de leur conception: polyvalence et évolutivité.

Les habitants, les usagers et les passants constituent quant à eux le pouls du quartier, ils en fixent le rythme. Incontestablement, cette pulsation vitale est alimentée par la diversité. Le quartier doit dès lors pouvoir être habité par tous, ce qui suppose des logements destinés à des populations spécifiques – du logement pour étudiants au logement protégé, en passant par le logement d'urgence – mais aussi une variété de modes d'habiter: le logement social doit pouvoir cohabiter avec celui mis en location sur le marché libre, et la propriété par étage avec les coopératives. Les équipements publics, surtout quand ils bénéficient également à des usagers extérieurs au quartier, représentent un autre agent actif de diversité à utiliser. Il en va de même des activités économiques. Au final, c'est donc bien un équilibre adéquat entre logements, activités et équipements qui doit être atteint.

À ce stade, seul le cœur palpite… Force est donc désormais de penser le réseau de circulation capable d'irriguer ce quartier. En la matière, les grandes artères doivent être prohibées, au profit d'une capillarité de cheminements piétonniers et cyclables conçus comme autant d'incitations à la mobilité douce. Parallèlement et vers l'extérieur, le quartier doit être desservi par des transports publics performants qui constituent un encouragement supplémentaire à un changement de comportement en matière de mobilité. Afin de limiter les nuisances liées aux véhicules motorisés, il est également nécessaire de mettre en place une gestion innovante et une optimisation des parkings, des livraisons et des véhicules individuels.

Il s'agit finalement d'éviter l'épuisement prématuré de ce nouvel organisme. À cette fin, l'autonomie énergétique, couplée à une gestion en circuits courts des ressources, constitue un objectif dont il faut s'approcher. Au-delà de cette ambition technique, le quartier doit surtout devenir un espace d'expérimentation et d'innovation qui partage ses expériences. En cela, il est aussi une démarche pédagogique collective visant au changement progressif et librement consenti des comportements individuels en matière de consommation de ressources et d'énergie.

Nous voilà au terme de cette dissection, qui tour à tour a mis en lumière des zones sensibles et des mécaniques possibles. Un quartier n'en demeure pas moins toujours une entité complexe. Ce sont donc bel et bien les équilibres définis entre les différentes conceptions ici exposées qui feront la qualité du futur quartier.

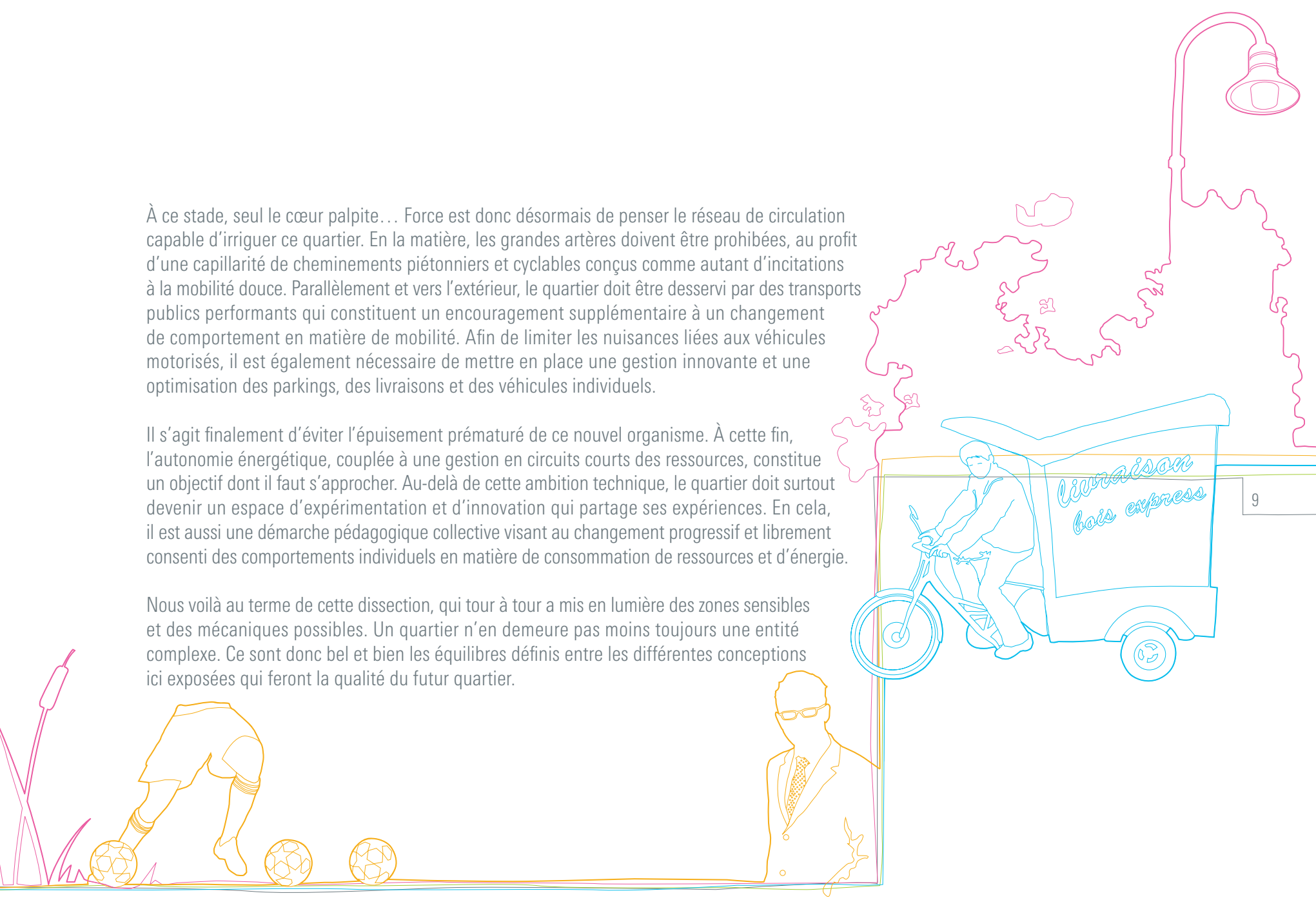

Osons! Anticiper le paysage grâce à des stratégies végétales évolutives

Le végétal est une infrastructure vivante et évolutive susceptible de rivaliser avec les volumes bâtis. L'urbanisme végétal travaillle cette matière sous forme de densités, de masses ou de textures.
La création d'un quartier permet d'anticiper un nouveau paysage urbain, grâce notamment au prépaysagement (planter avant de construire).
La capacité d'anticiper l'avenir de ces volumes vivants est donc essentielle. Plutôt qu'une image figée, concevoir des dispositifs qui aident le vivant à apparaître et à se développer, en s'inspirant des dynamiques naturelles et / ou des techniques forestières et agricoles, plutôt qu'horticoles.

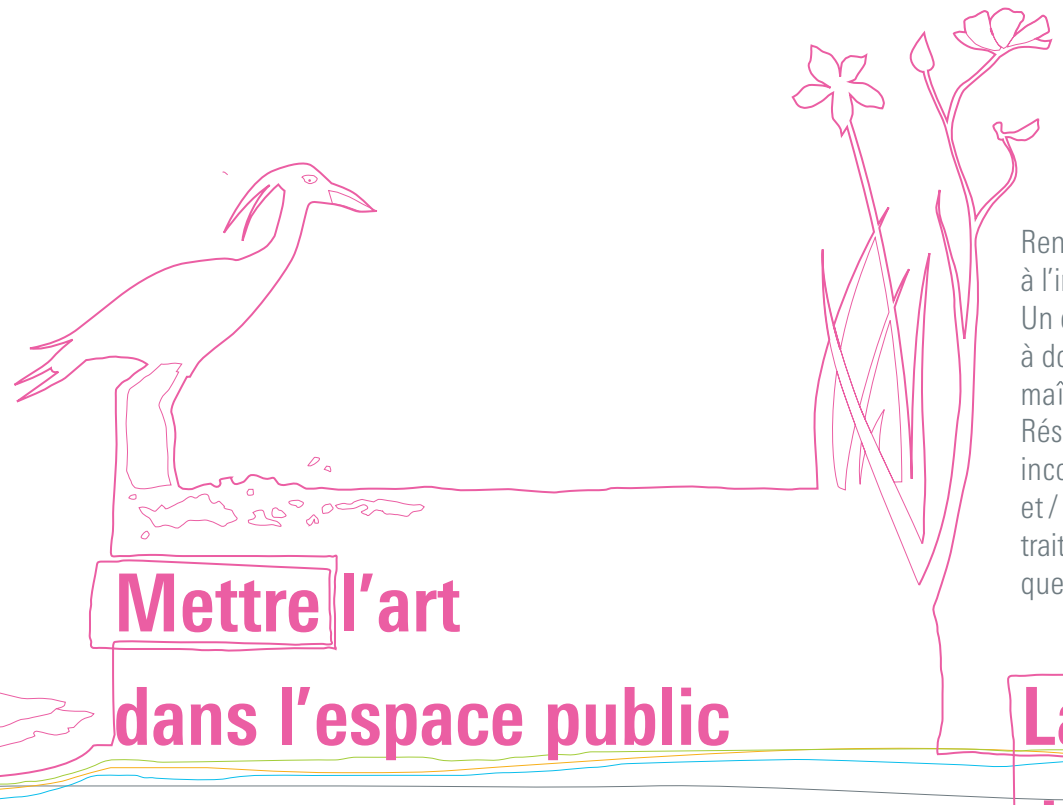

Mettre l'art dans l'espace public

Les espaces libres donnent un supplément d'âme au paysage urbain. Ces «vides» sont en réalité qualifiants et font d'autant plus retentir l'architecture, qu'ils sont pensés en relation avec elle et réciproquement. Il s'agit de dépasser le registre de la simple fonctionnalité au moyen de qualités qui font appel à nos sensations. En tant qu'expérience sensorielle, l'espace libre gagne donc à faire l'objet d'une conception par des professionnels du paysagisme, mais aussi des arts plastiques, complétés par des spécialistes lumière, mobilité… en relation étroite avec les habitants.

Laisser s'installer des friches et réhabiliter le terrain vague

Renoncer à tout planifier et laisser ouverte la porte au hasard, à l'imprévu, à l'appropriation progressive par les habitants. Un écoquartier est un lieu d'expérimentation dans lequel on gagne à donner du temps aux choses de la ville, à ne pas vouloir tout maîtriser.
Réserver des espaces de liberté est donc essentiel: espaces inconstructibles et constructibles à investir par les habitants et / ou par la nature; appels à projet; règlement minimaliste traitant des processus (interdisciplinarité, partenariats) davantage que de police des constructions; autoconstruction / gestion.

Osons!

Ancrer le quartier dans la ville et sa région

Il apparaît essentiel d'intégrer l'écoquartier aux espaces environnants, ce qui implique à la fois de brouiller les frontières avec les rues et les habitations existantes et de relier les quartiers à proximité par des continuités tant spatiales que sociales. De plus, les quartiers voisins devraient à leur tour bénéficier d'une qualité de vie comparable à celle offerte au sein de l'écoquartier.
L'écoquartier est aussi une opportunité de développer l'offre en activités pour les populations avoisinantes, les habitants de Lausanne et même de la région qui en deviendront également usagers.
En conséquence, il s'agit de prévoir des emplois et services, mais aussi des lieux et infrastructures pour la vie culturelle, les sports et les loisirs.

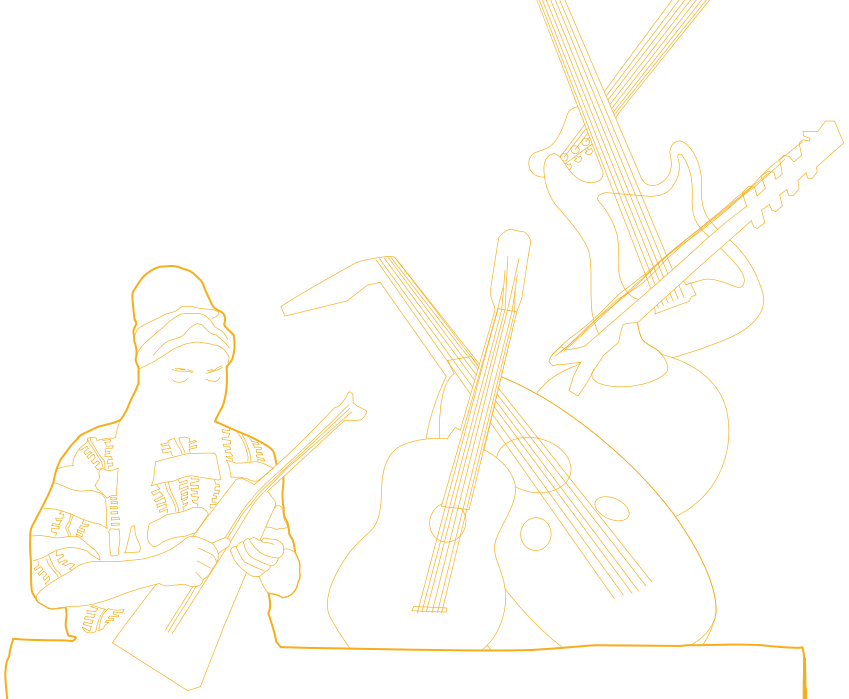

Garantir l'accès équitable à un cadre de vie de qualité

L'écoquartier devrait contribuer à une politique plus large d'accès équitable à un cadre de vie de qualité. Il s'agit alors de garantir à la fois la possibilité pour tous d'habiter l'écoquartier et une répartition socialement juste des espaces de qualité. Par exemple, les zones les mieux situées ne devraient pas être réservées aux logements les plus chers.
Par ailleurs, pour attirer des populations diverses, il apparaît nécessaire de concevoir une variété d'ambiances qui peuvent répondre à différents modes de vie et besoins. Il est dans cette optique recommandé de prévoir, dès le stade de la planification, des parties au caractère plus convivial et libre, et d'autres parties plus calmes et ordonnées.

Permettre aux habitants d'être acteurs des espaces et équipements publics

Les habitants des villes expriment aujourd'hui souvent leur volonté d'une implication accrue et d'un lien social renforcé dans leur cadre de vie. Il est essentiel de répondre à ces aspirations et de mettre au cœur de la conception et de la vie de l'écoquartier les démarches participatives et associatives, leviers à même de favoriser de nouvelles sociabilités, de nouvelles relations de voisinage et, pourquoi pas, de nouvelles responsabilités. Dans ce but, il faudrait associer les habitants à la conception et la gestion des espaces publics et des équipements collectifs de l'écoquartier.

mobilité

Osons!

Faire des axes de transport des lieux attrayants et conviviaux

De nombreuses solutions existent, à l'image des boulevards de la ville historique, en aménageant des cheminements cyclables et piétonniers, avec des traversées piétonnes, en intégrant des activités économiques et récréatives ainsi que des éléments naturels. En accompagnant ces mesures d'une réduction du flux de transport individuel motorisé, les axes de transport deviennent ainsi des espaces de vie sociale et économique.

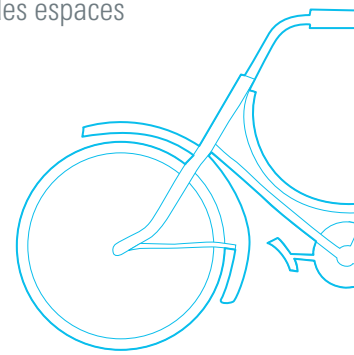

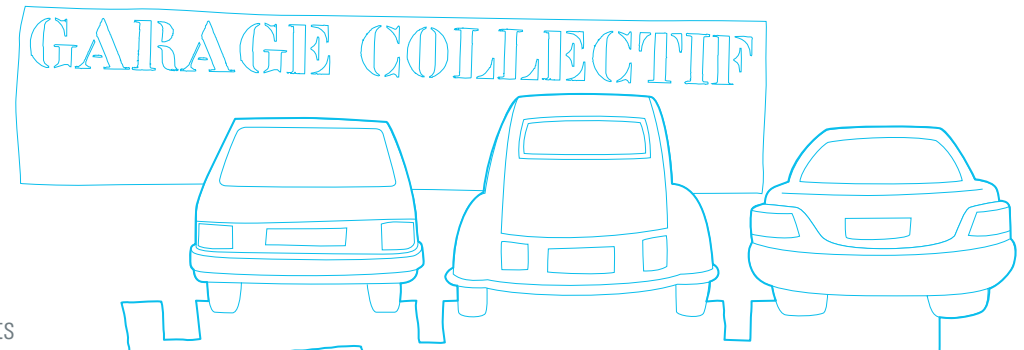

Prévoir des garages collectifs plutôt que des emplacements privés au pied des habitations

Cette solution permet de diminuer la surface au sol dédiée au stationnement au bénéfice d'espaces publics de qualité.
Elle permet également de limiter le trafic à l'intérieur du quartier.
La solution consiste à regrouper les places de stationnement aux extrémités du quartier, en nombre inférieur aux normes et dans des garages collectifs sur plusieurs étages, avec éventuellement un système de parcage automatique des véhicules.
Il est toutefois important de prévoir des mesures complémentaires afin d'éviter que les habitants de l'écoquartier aillent se parquer dans les quartiers avoisinants.

Promouvoir des solutions «propres» pour le transport de marchandises

Il est possible d'acheminer les marchandises ou d'évacuer les déchets avec le minimum d'émissions nocives pour l'environnement et de nuisances pour l'être humain. Avec le rail pour les longues distances.
En transports publics pour les distances intermédiaires, par exemple avec des trams spécialement aménagés («cargo tram»).
Enfin avec des véhicules propres de taille adaptée, par exemple des triporteurs électriques, pour la livraison finale ou le transport de proximité entre commerces et habitations.

Osons!

Tendre vers une société à 2000 W

Le besoin énergétique de chaque Suisse est en moyenne de 6'000 W, alors que des études démontrent qu'ils ne devrait pas excéder 2'000 W pour une même qualité de vie. Ainsi, les technologies actuelles nous permettent par exemple de proposer de l'habitat qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. L'écoquartier devient un moyen pour minimiser son empreinte écologique au quotidien.

L'écologie n'est pas un credo et ses principes ne peuvent pas être édictés en lois ou en règles. Grâce aux spécificités de l'écoquartier, les habitants prennent conscience des enjeux liés à l'environnement et changent leurs comportements. Le quartier est pensé pour optimiser l'utilisation des ressources et diminuer la consommation des énergies. Son fonctionnement s'appuie sur des cycles où les surplus sont partagés et les déchets valorisés localement. L'écoquartier devient alors un écosystème.

Concevoir l'écoquartier comme un écosystème

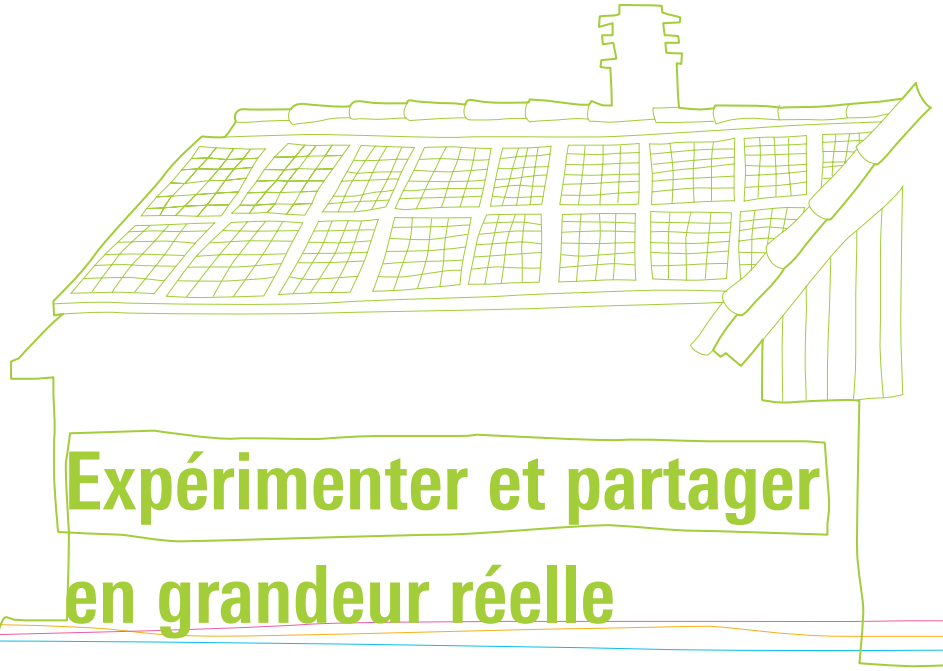

Expérimenter et partager en grandeur réelle

Les recherches dans le domaine des ressources et des énergies «renouvelables» évoluent rapidement, mais les applications restent souvent dans les laboratoires des hautes écoles. L'écoquartier représente la chance d'expérimenter à l'échelle réelle ce que la science propose pour minimiser notre empreinte écologique. Le quartier devient alors une opportunité de développement pour la Cité dans son ensemble ainsi que pour la place économique régionale et nationale.

Réfléchissons!

Dire qu'un écoquartier est la somme de bâtiments construits dans le respect des standards écologiques les plus hauts, de panneaux solaires, d'espaces verts et d'absence de trafic est une confortable simplification trop souvent admise mais terriblement réductrice. Or, un quartier, tout éco qu'il soit, fait partie d'un contexte: urbanistique, historique, économique, culturel, social, politique, etc. Il doit donc s'y inscrire – et non pas s'y juxtaposer – dans le respect de cet environnement préexistant. Mais surtout, un écoquartier n'est rien sans ceux qui l'habitent. Ce sont les habitants qui en sont l'âme et le moteur.

La création d'un écoquartier doit respecter, dès sa conception, en passant par sa construction et jusqu'à son démantèlement, l'objectif du développement durable, conciliant les trois aspects économique, social et environnemental des activités humaines.

L'écoquartier n'est jamais fini: il évolue et s'adapte constamment aux défis de son environnement. Il est donc conçu comme un écosystème.

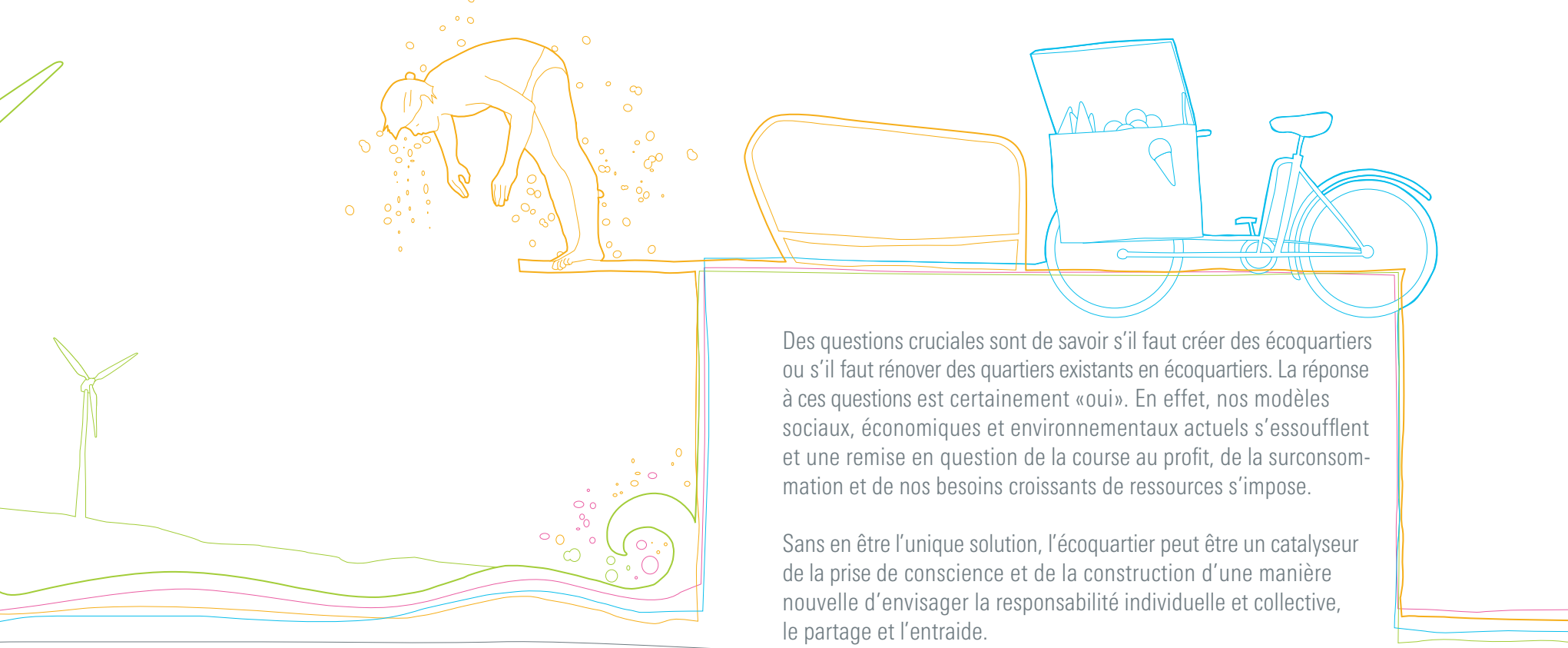

Des questions cruciales sont de savoir s'il faut créer des écoquartiers ou s'il faut rénover des quartiers existants en écoquartiers. La réponse à ces questions est certainement «oui». En effet, nos modèles sociaux, économiques et environnementaux actuels s'essoufflent et une remise en question de la course au profit, de la surconsommation et de nos besoins croissants de ressources s'impose.

Sans en être l'unique solution, l'écoquartier peut être un catalyseur de la prise de conscience et de la construction d'une manière nouvelle d'envisager la responsabilité individuelle et collective, le partage et l'entraide.

Schéma du développement durable :
à la confluence de trois préoccupations, dites «les trois piliers du développement durable»

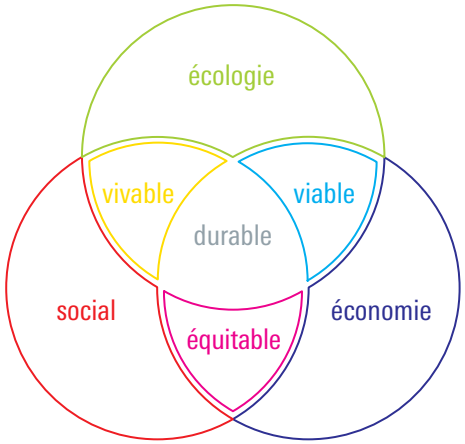

La conception d'un quartier durable se situe à la jonction entre la certitude scientifique et la vision empirique. Les deux sont nécessaires pour générer du savoir. Il appartient ensuite à la Cité de s'approprier ces connaissances, de les remettre en question, de les faire progresser. Ce savoir collectif est mis en valeur par exemple grâce à des chartes, adoptées par tous les acteurs du projet (urbanistes, architectes, bâtisseurs, Ville, habitants, commerçants…) et garantes de l'engagement de chacun.

Cette publication et les recommandations qu'elle présente sont l'œuvre des participant-es aux groupes de travail de l'Association écoquartier

John Aubert, Patrick Auderset, Valéry Beaud, Daniel Béguin, Pascal Blunier, Birgit Boislard, Yves Bonard, Marco Castroni, Claude Chabloz, Nadia Christinet, Tony da Silva, Véronique Descartes, Nicolas Fawer, Jacqueline Ganière, Yves Jobin, Roland Joseph, Marie Kolb, Christophe Marteil, Françoise Mees, Pascal Michel, Nicolas Morel, Régis Niederoest, Josette Pellet, Sylvie Ramel, Vincent Rossi, Bernard Sauterel Bekauri, Jérémie Schaeli (animateur), Marco Svimbersky, Joelle Tharin, Giampiero Trezzini.

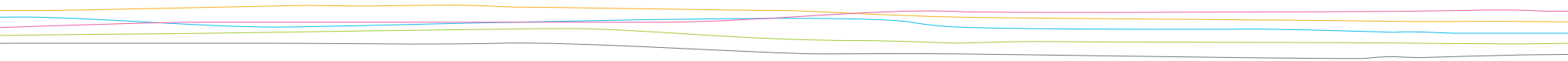

à coquartier

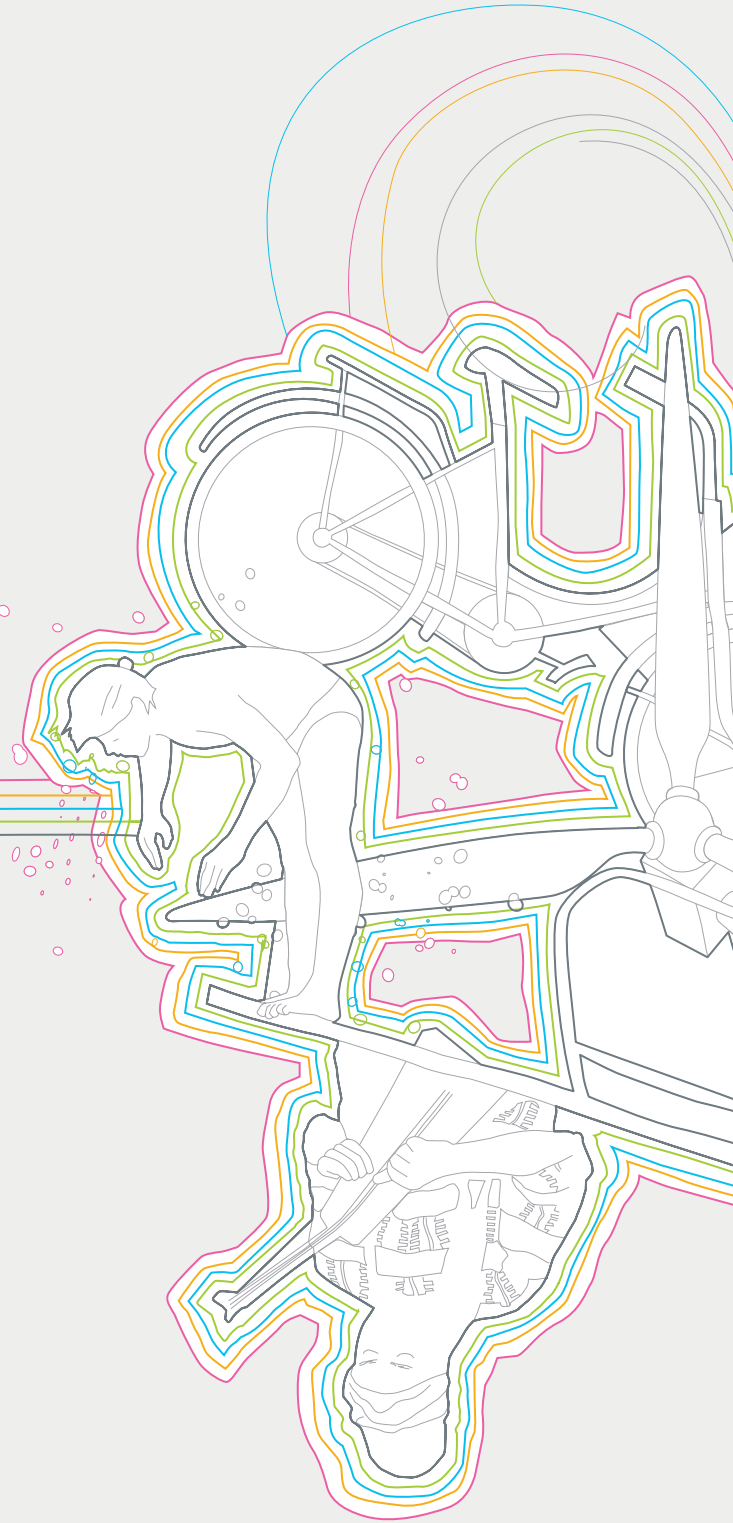

Les **principes directeurs**, qui figurent dans la première colonne du tableau, sont **explicités** dans la seconde colonne.

La troisième colonne présente une ou plusieurs **recommandations** concrètes à mettre en oeuvre pour répondre à chacun des principes directeurs.

principe directeur	explication	recommandations

Recommandations de l'Association écoquartier en vue de l'élaboration du cahier des charges pour le concours d'urbanisme de l'écoquartier des Plaines-du-Loup à Lausanne

Ce tableau fait partie de la publication **métamorph**osons! – Recommandations urbanistiques de l'Association écoquartier

mobilité

Requalifier les axes routiers existants	**Rendre les axes routiers existants conviviaux (vivants et agréables) et perméables (liaisons entre les deux côtés)**	Réaliser des aménagements de voiries compatibles avec des activités économiques et récréatives (restaurants, terrasses, épiceries, boutiques, etc.) le long des axes de transport principaux, la Route des Plaines du Loup notamment, et intégrer des éléments naturels (végétation, etc.) Prévoir suffisamment d'aménagements qui favorisent la traversée des piétons le long des axes routiers situés en limite de l'écoquartier, la Route des Plaines du Loup notamment Prévoir des modérations de trafic sur l'Avenue du Vélodrome, sur le Chemin des Bossons et sur le Chemin des Grandes-Roches (zone 30 km/h, zone de rencontre, etc.) Réaliser un important parking-relai (P+R) vers le carrefour de la Blécherette (proximité de l'autoroute et des axes forts de transport public), afin de décharger les axes pénétrants du TIM (Route des Plaines du Loup et Avenue du Grey)
Desservir l'écoquartier par des transports publics (TP) performants	**Rendre l'accès à l'écoquartier en TP d'une qualité telle qu'il devienne une alternative préférable au TIM (Transport Industriel Motorisé)**	Desservir l'écoquartier par des axes forts de TP «propre» (tram, trolleybus, etc.) Planifier les TP en tenant compte des quartiers environnants Prévoir une offre d'excellente qualité en TP (fiabilité, couverture, fréquence, vitesse, confort, etc.) Prévoir une desserte permanente de l'écoquartier en TP (24 h/24 h) Accepter les vélos sur les axes forts de TP à destination de l'écoquartier
Limiter le transport individuel motorisé (TIM) à l'intérieur de l'écoquartier		Aménager les voiries interne à l'écoquartier de façon à empêcher le transit en TIM, tout en garantissant l'accès temporaire en TIM à chaque habitation ou activité (secours, dépose de personnes à mobilité réduite, livraison, etc.) Aménager l'intérieur de l'écoquartier en zone de rencontre (20 km/h) Prévoir une continuité des trottoirs en limite de l'écoquartier, sur la Route des Plaines du Loup notamment (le piéton est prioritaire, la voiture doit franchir le trottoir abaissé pour entrer dans l'écoquartier)
Gérer rationnellement les parkings	**Réduire l'emprise au sol consacrée au parcage du TIM, en faveur d'autres usages**	Fixer un nombre maximal de places de parc automobile par logement pour l'écoquartier beaucoup plus faible que celui préconisé par le PGA ou les normes VSS et ne pas fixer de nombre minimal Ne pas aménager de places de stationnement permanentes dans les rues ou à proximité immédiate des habitations de l'écoquartier Dissocier l'achat ou la location des places de stationnement de l'achat ou de la location des logements, de manière à ne pas imposer l'achat ou la location d'une place de stationnement aux résidents qui ne possèdent pas de voiture Planifier le partage des places de parc entre les résidents (la nuit) et les travailleurs (le jour) Prévoir une politique de stationnement qui dissuade les résidents de l'écoquartier de stationner leurs véhicules dans les quartiers environnants (pas de remise de macaron pour se parquer dans les zones extérieurs à l'écoquartier, obligation pour les résidents qui ont une voiture de prendre une place dans les garages collectifs) Pour les besoins de stationnement, prévoir un système de garages collectifs sur plusieurs étages. Éviter les garages en pied d'immeubles et, si possible, les garages souterrains Prévoir une affectation alternative des garages collectifs en cas de baisse de la demande de stationnement Aménager des bornes électriques en suffisance, afin de pouvoir recharger facilement les véhicules électriques et d'en favoriser ainsi l'acquisition
Offrir des solutions alternatives à l'utilisation des véhicules personnels	**Optimiser la possession et l'usage des transports individuels motorisés**	Mettre en place des structures pour faciliter le covoiturage (service de réservation, etc.) Prévoir des structures d'auto-partage en suffisance
Favoriser la mobilité douce	**Donner de l'espace et des infrastructures en suffisance aux modes de déplacement non motorisés (y compris les vélos à assistance électrique)**	Garantir une mixité fonctionnelle permettant aux habitants de l'écoquartier et de ses environs d'avoir ce dont ils ont besoin à proximité (consommation, services, etc.) Aménager de nombreux cheminements cyclables et piétonniers, y compris le long des principaux axes de transports Garantir un maillage dense et homogène, ainsi que la continuité des cheminements cyclables et piétonniers à travers tout l'écoquartier Rendre le déplacement agréable par des aménagements de qualité Réaliser une signalétique pour piétons et cyclistes claire et abondante Réaliser des aménagements pour personnes à mobilité réduite le long des cheminements piétonniers (bancs, etc.) Fixer un nombre minimal ambitieux de places de parc pour vélo dans l'écoquartier Réaliser une vélostation dans le P+R qui verra le jour vers le carrefour de la Blécherette, pour les «pendulaires» Prévoir une solution de prêt ou de location de vélos Offrir l'ensemble des prestations nécessaires aux moyens de mobilité douce (local de réparation des vélos, etc.)
Être innovant en matière de mobilité et favoriser les nouvelles technologies	**Être constamment à l'écoute des nouvelles solutions et permettre leurs expérimentations, afin de diversifier et d'améliorer l'offre de mobilité**	Rendre possible et inciter les commerces et entreprises à utiliser le réseau de TP (cargo-tram, trolley-camion, etc.) pour les livraisons de marchandises de même que pour l'évacuation des déchets de l'écoquartier Prévoir des systèmes de livraison «propres» des commerces aux habitations de l'écoquartier et de ses environs Prévoir des systèmes de taxis «propres» pour l'écoquartier et ses environs (rickshaw electrique, etc.) Favoriser l'utilisation de revêtements perméables pour les voiries Aménager des passages pour la faune et les relier avec les passages avoisinants

ressources & énergies

Atteindre/viser l'autonomie énergétique pour le quartier avec des ressources propres ou de proximité	**Valoriser les ressources disponibles dans le quartier ou à sa proximité**	Profiter d'un raccordement à la centrale thermique de La Tuillère Privilégier la production de gaz ou d'électricité dans la nouvelle centrale de Cery
	Produire le maximum possible d'électricité et de chaleur in situ (géothermie, eau, soleil, énergie éolienne, biomasse)	Valoriser in situ la biomasse produite dans le quartier «1018» de Lausanne (déchets verts, eaux usées)
	Rechercher une mixité fonctionnelle (habitation-commerce/artisanat) qui tire le meilleur parti de la production-consommation des énergies	Déployer des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques sur toutes les surfaces exploitables Maximiser les apports solaires afin de pouvoir réaliser des bâtiments passifs: éclairage naturel direct et indirect, climatisation naturelle…
Mutualiser la production in situ et de proximité des ressources et des énergies et leur allocation	**S'opposer à des projets juxtaposés et individuels. Promouvoir la solidarité comme principe moteur également au niveau des énergies et des ressources. Partager et distribuer les énergies produites sur le site**	Installer un réseau de distribution et de partage des énergies à l'échelle du périmètre large du quartier Ne pas restreindre la réfléxion énergétique à l'échelle d'un immeuble mais l'élargir à l'échelle du pâté de maison et du quartier
Optimiser les processus d'importation, de production, de consommation et d'évacuation des ressources	**Favoriser les circuits courts et fermés** **Concevoir le quartier comme un écosystème complet avec son cycle de vie**	Collecter les eaux pluviales soit pour une utilisation domestique (pour lave-linge, toilette, arrosage…) soit pour une infiltration dans le sol (étangs…) Installer une déchetterie proposant toutes les fractions recyclables Minimiser les importations et les exportations. Valoriser in situ selon un cycle (les déchets des uns devenant matières premières des autres) Installer un réseau informatique couvrant le quartier pour suivre en tout temps production, importation et consommation Permettre à chacun de connaître en tout temps sa propre consommation et son évolution
Conserver et valoriser les éléments existants	**Limiter la consommation d'énergie et les émissions polluantes lors de la construction**	Utiliser les matériaux de démolition des infrastructures existantes sur le site Modifier la topographie existante en conservant les matériaux d'excavation sur place
Concevoir les formes du quartier et des habitations qui maximalisent le bilan énergétique	**Avant «d'imposer» des normes de type minergie, réfléchir à des solutions LowTech ou NoTech**	Ne pas impérativement suivre les dictats de labels (minergie, minergie-p-éco…) Penser à utiliser des techniques simples, facilement applicables et réparables Utiliser les principes et les techniques qui ont fait leur preuve et qui peuvent tirer profit des progrès technologiques Garder à l'esprit, malgré la volonté d'expérimenter, que le HighTech peut être cher
Expérimenter les nouvelles technologies prometteuses et innovantes	**Assurer une veille et une vitrine technologique** **Créer un laboratoire et généraliser les meilleures technologies (essai de prototypes)**	Réaliser des installations et infrastructures facilement accessibles, flexibles et interchangeables Collaborer avec les hautes écoles (Uni, EPF et HES) dans le développement et l'évaluation des technologies
Appliquer les concepts de l'écologie industrielle	**Penser, prévoir et concevoir les activités professionnelles (habitation-commerce/artisanat) en cogénération. Regrouper et rapprocher les activités dans un but d'efficacité et de partenariat**	Promouvoir l'implantation d'entreprises capables d'entretenir et de développer le quartier (architectes, chauffagistes, spécialistes du solaire, couvreurs, paysagistes, mécaniciens…) Favoriser l'implatation intelligente et complémentaire des activités commerciales et artisanales Favoriser les liens entre producteurs et consommateurs Disposer par exemple d'un service d'entretien et de réparation des vélos à proximité de leur lieu de stockage
Pérenniser les infrastructures	**Travailler dans la durée et la simplicité**	Concevoir de manière simple et durable les infrastructures et les espaces publics Étendre la responsabilité des partenaires au-delà des exigences Concevoir l'écoquartier comme une vitrine vivante du développement durable
Proposer des services au lieu de produits	**Dématérialiser l'économie**	Promouvoir des plateformes (lieux publics, internet…) pour remettre au goût du jour des notions comme: le troc, le partage de compétences, etc.
Favoriser la biodiversité	**Préserver la faune et la flore locale et mettre en œuvre les moyens nécessaires à leur épanouissement.**	Favoriser les cheminements de la faune dans le quartier Utiliser des essences indigènes
Minimiser l'impact de la géobiologie sur la santé des habitants du quartier	**Tenir compte dans le plan urbanistique des manifestations naturelles (zones telluriques, eaux souterraines…) auxquelles des personnes peuvent être sensibles**	Travailler avec un spécialiste du feng shui pour dessiner le quartier
Adopter des chartes	**Élaborer des chartes (habitants, ville, constructeurs…)**	Faire correspondre à toutes les étapes du projet un référentiel accepté par les parties

Association écoquartier, 2009 – www.ecoquartier.ch – droits de reproduction et diffusion limités: license Creative Commons by-nc-nd

principe directeur	explication	recommandations
gestion des espaces		
Constituer un microclimat	**Composer avec les données climatiques et maximiser leurs avantages tout en minimisant leurs désavantages: vents dominants, exposition, sols, eau et structures végétales**	Maximiser les apports solaires (bâtiments passifs) et la ventilation naturelle du quartier Constituer de grandes structures végétales à l'échelle du site Gérer les eaux de pluie entièrement à ciel ouvert sur le site Limiter les surfaces imperméables aux voiries carrossables Favoriser la végétation locale adaptée au climat Ménager des toitures végétalisées
Composer le «vide» avant le «plein»	**Organiser les zones bâties autour d'un maillage continu de voies publiques, rues, passages, sentiers, allées, places, jardins, cours, promenades, patios, etc. qui deviendraient autant de déambulations propices à l'expérience spatiale et au sentiment de liberté. L'espace libre est un projet en soi, il ne doit pas être résiduel**	Demander une typologie des espaces libres publics, collectifs et privatifs Hiérarchiser les espaces libres en visant une ville fluide et perméable Identifier les transitions entre espaces publics, espaces collectifs et espaces privatifs Maximiser le potentiel des espaces libres en limitant le stationnement en surface
Adapter les densités aux espaces libres	**Fixer les densités sur l'espace libre disponible autour des zones à construire: un grand «vide» incitera à la densité et inversement une succession de petits «vides» incitera à des densités moyennes, etc.**	Prendre en compte non seulement le rapport de la quantité d'habitants au km^2, mais aussi la façon dont la population est répartie sur le territoire urbain Diversifier les densités en fonction des espaces libres Répartir la part du privé et du public dans la structure urbaine, de façon à clarifier le statut du sol et ses usages
Concevoir le végétal comme un élément d'urbanisme à part entière (un «plein»)	**Concevoir le végétal comme une infrastructure susceptible de rivaliser avec les volumes bâtis: l'urbanisme végétal. La végétation envisagée en densités, en masses ou en textures forme un «plein» poreux et changeant au fil des saisons, mais aussi évolutif au fil des décennies.**	Mettre en place des dispositifs qui aident le vivant à apparaître et à se développer plutôt que produire une image figée Constituer de grandes structures végétales à l'échelle du site Anticiper le paysage à 5, 10, 20 ans et plus grâce à des stratégies végétales évolutives inspirées des dynamiques naturelles Fonder le concept paysager sur une gestion différenciée des espaces libres, davantage forestière ou agricole qu'horticole
Mobiliser les bonnes compétences pour concevoir les espaces libres	**La qualité des espaces libres dépend d'abord de la bonne compréhension des échelles urbaines, que le choix approprié de sols, de végétaux, de teintes, de présence de l'eau, de mobilier et d'éclairage vient ensuite confirmer. Innovation, économie de moyens, adéquation avec les usages, capacité à intégrer la notion de temps et de gestion raisonnée sont aussi des facteurs de qualité.**	Exiger la présence d'un bureau de conception du paysage dans chaque équipe du concours d'urbanisme, puis ensuite sur chaque projet de construction Confier la conception et le pilotage des espaces libres à un bureau de conception du paysage, complété par des spécialistes en mobilité, en environnement, en lumière et en génie civil Mettre en place une véritable structure interdisciplinaire de suivi des projets d'espaces libres publics comme privés sur le long terme: le «gardien» du projet Organiser des concours sur l'espace public
Concevoir l'espace public comme un «lieu» qui donne un supplément d'âme au paysage urbain	**Dépasser le registre de la simple fonctionnalité au moyen de qualités de différentes natures et qui font appel à nos sensations**	Mêler des artistes et des plasticiens à la conception des espaces publics Mettre l'art et l'événement sensoriel dans la rue, dans le quotidien des habitants Concevoir l'éclairage comme un outil de mise en scène, en plus d'être fonctionnel et économique Encourager la créativité et l'innovation en les prenant comme critères de qualité pour la conception des espaces publics
Préfigurer les espaces libres publics, collectifs et privatifs dès la planification	**Définir l'espace libre dès le masterplan, garantir ensuite sa bonne réalisation et sa bonne gestion**	Définir les espaces libres simultanément à la procédure de planification Régler les étapes et les conditions de réalisation dans le Programme d'équipement Fixer les prestations d'intérêt public fournies par des privés dans des Conventions d'équipement assorties d'une charge foncière Établir des Plans de gestion (végétal et minéral) garantis par des Conventions de gestion assorties d'une charge foncière et d'une servitude inscrite au registre foncier Mettre en place le prépaysagement (plantations avant construction) du site le plus tôt possible
Favoriser la polyvalence des espaces libres	**Concevoir des espaces libres fonctionnels et évolutifs, capables d'accueillir des fonctions diverses ou de répondre à des besoins variés**	Faire l'inventaire des besoins auxquels doivent répondre les espaces libres (circuler à pied ou vélo, retenir l'eau, jouer, se délasser, se reposer, abriter du vent, etc.) en fonction des densités envisagées
Tirer parti du contexte	**Envisager la conservation et la réutilisation des bâtiments emblématiques existants (ex. stade et prison) et intégrer les autres grandes structures naturelles (ex. cordons boisés et falaises) ou construites (rues et avenues) au projet**	Étudier une variante comprenant la réaffectation et la transformation du stade Envisager la conservation et la valorisation des éléments existants (bâtiments, structures naturelles ou construites)
Intégrer les quartiers existants et leurs infrastructures à la conception du nouveau quartier	**Le nouveau quartier s'inscrit dans un contexte urbain existant, qu'il serait risqué d'ignorer (oppositions). Il donne en fait l'occasion de dynamiser tout ce morceau de ville.**	Dimensionner les espaces publics et les infrastructures en rapport avec un périmètre élargi Veiller à la perméabilité du nouveau quartier avec les quartiers périphériques en le connectant avec les axes existants Réfléchir à la requalification des quartiers environnants en lien avec le nouveau quartier
Construire une identité par les espaces publics	**Prévoir des espaces publics qui jouent le rôle de marqueur identitaire pour le quartier. On s'identifie à son quartier d'autant plus facilement que certains de ses espaces publics sont marquants.**	Définir un programme pour les espaces publics majeurs Dans un second temps, organiser des concours pour l'aménagement de ces espaces
Exploiter la «5e façade» et les circulations verticales ou intérieures	**Penser aux espaces collectifs – intermédiaires entre l'intérieur du logement et la rue, ils assurent une transition douce entre le public et le privé – et aux toitures plates, qui compensent la surface «perdue » au sol, soit en reconstituant un éco-système (toiture végétalisée), soit en offrant un espace collectif supplémentaire (toiture terrasse)**	Tenir compte du potentiel des circulations verticales ou intérieures et des toitures plates au niveau du masterplan déjà Concevoir ce réseau comme un complément à celui des espaces libres Donner à ces espaces une dimension suffisante
Valoriser les rez-de-chaussée	**Optimiser le rapport entre espaces publics et rez-de-chaussée des immeubles, ainsi qu'entre logements et espaces ouverts**	Réserver les rez-de-chaussée aux activités commerciales, culturelles ou associatives, là où ils sont en rapport avec un espace public Penser la relation entre les logements et l'espace ouvert: jardins privatifs associés ou non, accessibilité, rapport au sol, privacité, etc.
Réserver des espaces de liberté	**Éviter de tout planifier jusqu'au moindre m^2. Laisser ouverte la porte au hasard et à l'imprévu, mais aussi à l'appropriation progressive par les futurs habitants. Accepter de donner du temps aux choses de la ville et de ne pas tout maîtriser**	Prévoir des espaces inconstructibles sans projet immédiat, à investir par les habitants et/ou par la nature Laisser s'installer des friches urbaines et réhabiliter le terrain vague, espaces évolutifs et non policés, exutoires aux besoins de liberté d'une population urbaine de plus en plus contrôlée Prévoir des espaces constructibles sans projet immédiat, à développer ensuite par des appels à projet Élaborer un règlement d'urbanisme minimaliste qui se concentre sur les processus (interdisciplinarité, mise en œuvre, équipement, partenariats) plutôt que sur les contraintes de police des constructions
Concevoir flexible	**Permettre l'élasticité dans le temps de la surface habitable et l'évolution du logement en fonction des transformations familiales**	Exiger un pourcentage de bâtiments conçus selon le principe du plan libre (surface habitable indépendante du système structurel)
Identifier les besoins en équipements publics, en services et en commerces	**Concevoir un quartier multifonctionnel pour accueillir plusieurs milliers de personnes, mais aussi pour réduire la mobilité et augmenter l'attractivité globales de tout un morceau de ville**	Exiger une densité minimale d'emplois dans l'artisanat et les services
mixités		
Garantir la mixité sociale	**Permettre à tout un chacun d'habiter et de fréquenter le quartier (équité d'accès)**	Offrir la plus grande variété de typologie de logements (du studio au 5 pièces) Faire intervenir une grande diversité de promoteurs et constructeurs Favoriser la construction de logements et d'activités pouvant accueillir tout type de population (logements protégés, EMS, logements d'urgence, logements étudiants, logements pour handicapés, logements pour l'EVAM…) Proposer un découpage des lots et des règles de répartition favorisant le logement social et les coopératives Prévoir des bonus de densité pour les constructeurs développant ou favorisant les logements bon marché (logements sociaux, auto-construction des appartements…) Permettre un financement des surcoûts de construction (standards environnementaux élevés) par les fonds publics pour les logements sociaux. Envisager un subventionnement pour des opérations du type coopératif
	Assurer une mixité socio-économique, intergénérationnelle et culturelle	Réaliser des équipements et services publics à destination des catégories de population plus «vulnérables» (structures médico-sociales, écoles, crèches…) Ouvrir le quartier sur son contexte, en pensant la morphologie et les fonctions à une échelle plus vaste Permettre une diversité des modes de vie en prévoyant des parties d'habitation et d'activité plus calmes, des parties avec une distinction espaces publics/privés claire et d'autres parties plus libres et conviviales Réaliser un monitoring pour suivre la composition de la population habitant l'ensemble du périmètre
Garantir la justice environnementale	**Donner un accès équitable aux nouveaux cadres de vie**	Ne pas réserver les parcelles les mieux situées (situation en balcon) pour les logements les plus chers mais favoriser une équité fine d'accès à l'espace
Favoriser la mixité fonctionnelle	**Concevoir le quartier non pas comme un dortoir mais comme un véritable morceau de ville, vivant et diversifié**	Prévoir un équilibre entre logements et emploi en dégageant des surfaces pour des locaux, bureaux, etc. Favoriser les activités éducatives et de formation sur le site (lieux de réinsertion professionnelle…) Encourager le développement d'une offre variée en commerces (du petit supermarché à la boulangerie) Réaliser une structure d'hébergement (hôtel, auberge) Encourager l'établissement de commerces et bars/restaurants au niveau des rez-de-chaussée Varier les modèles de mixité fonctionnelle = ne pas appliquer la même recette de répartition «logements - commerces - loisirs» Soutenir les activités économiques locales, écologiques et solidaires en identifiant les besoins spécifiques des petites entreprises de service et d'artisanat locales
Ancrer le quartier dans la ville	**Concevoir l'offre du quartier comme un apport pour les autres quartiers, pour la ville, voire pour le canton**	Intégrer dans le quartier des apports en infrastructures, services, emplois et espaces publics pour les Lausannois et en particulier pour les habitants des quartiers environnants Brouiller les frontières et relier au maximum le nouveau quartier aux quartiers existants
	Favoriser des échanges variés et quotidiens entre habitants du quartier et personnes extérieures	Ne pas rejeter les nuisances non désirées sur les quartiers environnants Prévoir des équipements culturels, sportifs et de loisirs pour les habitants du périmètre élargi (c'est-à-dire tenant compte des quartiers environnants)
Développer la convivialité et l'entraide	**Encourager les échanges et la solidarité entre les habitants du quartier**	Prévoir des jardins et des espaces extérieurs associatifs
	Coproduire un quartier en réseau	Encourager un usage mutualisé des espaces et des équipements Réaliser une maison de quartier à la fois comme lieu de vie et lieu de sensibilisation aux enjeux comportementaux d'un quartier durable
Promouvoir la culture alternative et associative	**Prévoir des espaces à prix modéré pour des activités artisanales, culturelles, artistiques et associatives**	Prévoir des bonus de densité pour les constructeurs fournissant des locaux dévolus à la culture alternative ou à la vie associative

140 RECOMMANDATIONS URBANISTIQUES POUR L'ECOQUARTIER DES PLAINES-DU-LOUP

L'Association écoquartier publie 140 recommandations urbanistiques pour le projet d'écoquartier des Plaines-du-Loup à Lausanne. Ces recommandations sont l'oeuvre d'une trentaine de membres de l'association, qui y ont travaillé durant près de six mois. La publication comprend un tableau regroupant les recommandations, ainsi qu'une brochure de 20 pages qui explicite la démarche et les résultats obtenus. L'ensemble forme un outil concret destiné avant tout à la ville de Lausanne. L'Association écoquartier espère que ce travail servira en outre aux professionnels de la branche et alimentera d'autres projets d'écoquartiers.

La publication *métamorphosons! – Recommandations urbanistiques de l'Association écoquartier* est l'aboutissement de six mois de réflexions de quatre groupes de travail – gestion des espaces, mixités, mobilité et ressources & énergies – qui ont réuni une trentaine de membres de l'association, tous issus d'horizons différents. Le résultat montre qu'un groupe hétérogène dans l'âge, la provenance et le degré d'expertise de ses membres, peut construire un savoir collectif de grande qualité. « *C'est incroyable de voir l'expertise que nous avons fini par développer, alors que la majorité d'entre nous n'est pas du métier* » a d'ailleurs relevé l'une des participantes.

Les recommandations produites sont adressées en premier lieu aux acteurs du concours d'urbanisme du projet d'écoquartier des Plaines-du-Loup à Lausanne : la Ville, qui établit le cahier des charges du concours, ainsi que les professionnels qui y répondront. « *Les terrains qui accueilleront le futur écoquartier des Plaines-du-Loup sont en très grande majorité propriété de la ville de Lausanne. Celle-ci a donc toutes les cartes en main pour bien faire. La Ville se doit d'être ambitieuse et exigeante au travers du cahier des charges pour le concours d'urbanisme, afin d'assurer que le nouveau quartier soit non seulement une réussite au niveau écologique, mais également du point de vue social* » précise Valéry Beaud, Président de l'Association écoquartier. Les auteurs de ce travail espèrent en outre qu'il intéressera d'autres groupes de réflexion et collectivités publiques pour leurs projets d'écoquartiers ou de réaménagement de quartiers existants.

Le terme d'écoquartier est malheureusement de plus en plus utilisé comme un pur argument de marketing politique. Dire qu'un écoquartier est la somme de bâtiments construits dans le respect des standards écologiques les plus hauts, de panneaux solaires, d'espaces verts et d'absence de trafic motorisé est une confortable simplification, trop souvent admise mais terriblement

réductrice. Or, un écoquartier n'est rien sans ceux qui l'habitent. Ce sont les habitants qui en sont l'âme et le moteur. En outre, les éléments urbanistiques d'un quartier – routes, cheminements, espaces publics, pleins, vides, etc – conditionnent fortement la qualité de vie de celui-ci. L'expérience montre par ailleurs qu'il est difficile de compenser après coup des bases urbanistiques inadéquates. Il est donc primordial d'apporter, dès le départ, le plus grand soin à l'élaboration de bases saines, afin d'assurer une réalisation et un développement harmonieux du futur écoquartier des Plaines-du-Loup.

Au terme du processus mis sur pied par l'Association écoquartier, les recommandations faites par chacun des groupes de travail sont autant de désirs patiemment rationalisés, de rêves éveillés collectivement soupesés, en un mot, des aspirations à un « vivre ensemble » et une écologie renouvelés, à une mobilité et à des lieux de vie différents. Selon Antonio Da Cunha, Professeur à l'Institut de géographie de l'Université de Lausanne, « *au détour de chaque proposition émergent les vrais choix qui se posent aujourd'hui aux professionnels de l'urbanisme et les moyens de les trancher. Suffisamment précises pour être opérantes, suffisamment souples pour permettre à des projets inventifs de trouver place, les recommandations esquissent un cadrage stratégique dans lequel il est possible d'identifier les lignes de force majeures d'une pensée urbaine en acte qui invite les professionnels à la créativité* ».

Le Professeur Da Cunha précise encore que « *l'accueil réservé à cette publication par les pouvoirs publics donnera une mesure exacte de leur degré d'ouverture effective en direction de la société locale* ». Cette réponse est très attendue par l'Association écoquartier, qui se promet de poursuivre ses activités en faveur d'une participation active de la population à ce projet d'écoquartier lausannois. Elle donne d'ailleurs rendez-vous au public pour son nouveau cycle de conférences-débats, qui débutera le lundi 9 mars 2009 à 20h00 à la Grande salle du Cazard (Lausanne) par une soirée intitulée « Comment créer sa coopérative d'habitation ? ».

La publication *métamorphosons! – Recommandations urbanistiques de l'Association écoquartier* (20 pages + tableau) est disponible à prix libre auprès de l'Association écoquartier (coût d'impression Fr. 8.-). Elle peut être commandée depuis son site internet *www.ecoquartier.ch* ou par courriel à l'adresse *bureau@ecoquartier.ch*.

Le programme des conférences-débats est disponible sur le site internet *www.ecoquartier.ch*.

Renseignements : Valéry Beaud, Président
valery@ecoquartier.ch
079/513'94'72

Jérémie Schaeli, Coordinateur
bureau@ecoquartier.ch
078/852'95'01